

## CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 2 février 1966

La séance est ouverte à deux heures et demie.

### L'INDUSTRIE

#### RECTIFICATION DU RAPPORT ANNUEL DU MINISTÈRE

**L'hon. C. M. Drury (ministre de l'Industrie):** Monsieur l'Orateur, lundi dernier, en conformité du Règlement, j'ai déposé sur le bureau de la Chambre le rapport annuel du ministère de l'Industrie pour l'année terminée le 31 mars 1965. Malheureusement, il s'y trouve une erreur typographique à la page 36, au premier paragraphe de la version anglaise. Le paragraphe devrait se lire comme il suit:

Vessels built for the account of the federal or provincial governments, or floating structures which cannot be considered vessels in the conventional sense, will not be covered by subsidies.

[Français]

Malheureusement, la même erreur s'est glissée dans la traduction française de ce même rapport. Le premier paragraphe de la page 37 du texte français devrait donc se lire comme suit:

Ces subventions ne s'appliqueront pas aux navires construits pour le compte des gouvernements fédéral et provinciaux et aux engins flottants qui ne sont pas comme des navires dans le sens réel du terme.

[Traduction]

### LES ÉCHANGES COMMERCIAUX

#### LE TISSU DE COTON—LIMITATION DES EXPORTATIONS DE HONG-KONG

**L'hon. Mitchell Sharp (ministre des Finances):** Avec la permission de la Chambre, je déposerai le texte d'un mémorandum récemment signé par les gouvernements du Canada et de Hong-kong et aux termes duquel Hong-kong accepte de limiter certaines exportations de tissu de coton au Canada.

C'est la coutume, je crois, de faire imprimer ces mémorandums en annexe aux *Procès-verbaux*. C'est donc ce que je propose pour celui-ci.

**Des voix:** D'accord.

### LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE

#### LE DÉPÔT DU RAPPORT SUR LE FONDS DES SERVICES DE SANTÉ

**L'hon. Allan J. MacEachen (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Je

voudrais déposer, conformément à la demande formulée hier, 4 exemplaires en anglais et 4 exemplaires en français du rapport présenté à la conférence des ministres par le comité technique spécial sur le Fonds des services de santé.

Je voudrais ajouter qu'à la demande des participants une annexe n'est pas comprise dans le rapport distribué au public, parce qu'elle renferme une estimation préliminaire mais incomplète des besoins provinciaux en matière de capitaux. Cela dit, je voudrais déposer les documents sur le bureau.

### LE NORD CANADIEN

#### L'ÉTABLISSEMENT DE L'ADMINISTRATION DE LA ROUTE ALASKA-YUKON

**M. R. N. Thompson (Red-Deer)** demande à déposer le bill n° C-112, intitulé «Loi prévoyant l'établissement de l'Administration de la route Alaska-Yukon (Route de l'Alaska)».

**Une voix:** Expliquez-vous.

**M. Thompson:** Le présent bill a pour objet d'établir l'Administration de la route Alaska-Yukon, et d'offrir une solution à l'impasse qui rend impraticable tout accord entre le gouvernement des États-Unis et le gouvernement du Canada—impasse qui semble empêcher l'étude et l'élaboration des plans de cette importante route nationale.

Le bill prévoit l'établissement d'une autorité spéciale permettant d'assurer la collaboration entre les divers gouvernements, et à différents paliers en vue de faciliter le parachèvement de la route et le partage des frais. Le projet revêt une grande importance à nos yeux, puisque le centenaire de l'Alaska coïncide avec le centenaire de la Confédération canadienne. Des mesures dans ce sens ajouteraient à la célébration du centenaire un cachet international de premier plan.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 1<sup>re</sup> fois).

### LE COMMISSAIRE PARLEMENTAIRE

#### LA CRÉATION DU POSTE

**M. R. N. Thompson (Red-Deer)** demande à déposer le bill n° C-113, tendant à créer le poste de commissaire parlementaire.

—Monsieur l'Orateur, il a été nécessaire de présenter une deuxième fois ce bill, qui a reçu l'approbation de la Chambre en comité